

Appel à candidatures d'experts Compétences recherchées

Comité d'experts spécialisé « Biotechnologies » (CES BIOT) et liste de personnalités compétentes

Les candidats doivent posséder des compétences dans les domaines suivants :

■ Compétences générales

- Evaluation des risques sanitaires
- Evaluation des risques environnementaux
- Réglementation applicable aux OGM et aux enzymes alimentaires
- Revues de littérature

■ Compétences en biotechnologies

- Génie génétique
- Transgénèse
- Nouvelles techniques génomiques (NTG)
- Biotechnologies appliquées aux animaux / insectes

■ Compétences en biologie (par spécialité)

- Biochimie
- Biologie moléculaire, génétique et génomique
- Enzymologie
- Microbiologie
- Procédés technologiques de fermentation
- Nutrition humaine et animale
- Physiologie végétale et animale
- Allergologie
- Toxicologie réglementaire et génotoxicité
- Toxicologie expérimentale (études sur animaux de toxicité aiguë, 28 jours, 90 jours)
- Sciences statistiques appliquées aux essais agronomiques ou aux études de toxicité

■ Compétences en agronomie

- Phytopathologie
- Pratiques culturales
- Essais agronomiques en serre et au champ
- Sélection variétale – amélioration des plantes
- Physiologie végétale et composition chimique des plantes
- Zootechnie

■ **Compétences en santé de l'environnement**

- Santé des écosystèmes
- Écotoxicologie
- Interactions OGM-environnement, flux de gènes...
- Entomologie (surveillance et exposition des espèces d'insectes)
- Mécanismes de disséminations dans l'environnement
- Mécanismes de résistances d'organismes aux moyens de lutte

■ **Compétences en santé humaine ou animale**

- Médicaments innovants
- Thérapie génique
- Thérapie cellulaire
- Virologie, vecteurs viraux
- Vaccinologie
- Immunologie